

Membres

L'AMA RASSEMBLE DES MEMBRES EFFECTIFS ET STAGIAIRES. ILS SONT ACTIFS EN WALLONIE ET EN RÉGION BRUXELLOISE. ILS ASSURENT L'ACCUEIL, L'ACCOMPAGNEMENT, L'HÉBERGEMENT DE PERSONNES SANS ABRI ET SANS CHEZ SOI, ACCOMPAGNÉES OU NON D'ENFANTS À CHARGE, SANS DISCRIMINATION AUCUNE ET AVEC LE SOUCI FONDAMENTAL DE LEUR ÉPANOUISSEMENT.

Axe 1

Mise à l'abri

DE NOMBREUX MEMBRES ASSURENT L'HÉBERGEMENT DE PERSONNES FRAGILISÉES, SOIT EN URGENCE SOIT POUR UNE PLUS LONGUE PÉRIODE. UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EST ÉGALEMENT PROPOSÉ AFIN QUE LES PERSONNES RETROUVENT LA CAPACITÉ DE VIVRE DE FAÇON AUTONOME.

Axe 2

Accueil et accompagnement en journée ou en rue

LES MEMBRES PROPOSENT UNE AIDE À LA VIE QUOTIDIENNE, COMME DES DOUCHES, DES REPAS, DES CONSIGNES. D'AUTRES SERVICES SE DÉPLACENT SUR LE TERRAIN ET ACCOMPAGNENT DES PERSONNES VIVANT EN RUE, TOUJOURS DANS LE RESPECT DE LEURS DEMANDES. LA FINALITÉ DE LEUR TRAVAIL EST LA RECONSTRUCTION D'UN LIEN SOCIAL.

Axe 3

Accompagnement « de, vers et à partir » du logement ou du lieu de vie des personnes accompagnées

A LA DEMANDE DES PERSONNES, CES SERVICES PROPOSENT UN ACCOMPAGNEMENT DANS LEUR LIEU DE VIE, JUSQU'À CE QU'ELLES PUISSENT RETROUVER LEUR AUTONOMIE ET SE MAINTENIR DANS CE LIEU DE VIE OU CE LOGEMENT DE MANIÈRE DURABLE ET SÉCURISÉE.

Les membres s'engagent à

- RESPECTER LE **SECRET PROFESSIONNEL** ET DES **RÈGLES DE DÉONTOLOGIE** D'APPLICATION DANS LE CHAMP PSYCHOSOCIAL
- **RESPECTER LA PERSONNE**, SA DIGNITÉ ET SON INTÉGRITÉ
- PROPOSER UNE ACCESSIBILITÉ INCLUSIVE, UN **ACCUEIL HUMAIN DE QUALITÉ**, SANS A PRIORI NI DISCRIMINATION AUCUNE
- ACCOMPAGNER DANS LE **RESPECT DES CONVICTIONS PHILOSOPHIQUES** DE CHACUN
- **RECONNAÎTRE CHAQUE PERSONNE COMME SUJET** DE SA DÉMARCHE ET TIENT COMPTE DE SES RYTHMES, CHOIX ET DÉCISIONS DANS LES LIMITES D'UN RÈGLEMENT INTERNE CLAIREMENT ÉTABLI ET PORTÉ, DÈS L'ENTRÉE, À LA CONNAISSANCE DE CHACUN·E
- PROPOSER UNE **INTERVENTION SOCIALE ET ÉDUCATIVE** QUI PLACE LA PERSONNE AU CENTRE ET QUI VISE, À TERME, LA RESPONSABILISATION, L'AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ D'AGIR ET L'ÉPANOUISSEMENT DE LA PERSONNE
- GARANTIR UNE **RECONNAISSANCE PRIVILÉGIÉE DES RESSOURCES GLOBALES** DE LA PERSONNE AINSI QUE DE SON MILIEU DE VIE ET DE L'IMPORTANCE DU TISSU SOCIAL
- **S'INSCRIRE DANS UN RÉSEAU ET COLLABORATION INTERPROFESSIONNEL** (SECTORIEL ET INTERSECTORIEL) DE MANIÈRE À ASSURER UN SUIVI COHÉRENT DANS LE SOUCI D'ÉVITER LA CHRONICISATION DANS LA SITUATION DE SANS-ABRISME OU DE SANS-CHEZ SOIRISME
- PARTICIPER RÉGULIÈREMENT AUX **ACTIONS DE L'AMA**
- S'INSCRIRE DANS LA **FORMATION CONTINUE** ET L'**ÉCHANGE DE PRATIQUES**
- ADHÉRER À LA PRÉSENTE **CHARTRE**

Cet engagement est garanti par

- UN **PROJET SOCIO-ÉDUCATIF** CLAIREMENT ÉCRIT ET TRANSMIS À TOU·TE·S LES TRAVAILLEUR·EUSE·S
- UNE **COLLABORATION RÉELLE** ENTRE LE POUVOIR ORGANISATEUR, GARANT DE LA COHÉRENCE DU PROJET ET DE LA STABILITÉ DE L'INSTITUTION, ET SON ÉQUIPE SOCIO-ÉDUCATIVE. LE RESPECT DES **LIBERTÉS D'ACTION** DE CHACUN·E EST GARANTI PAR L'EXISTENCE, AU SEIN DE L'INSTITUTION, DE LIEUX DE CONCERTATION ET DE PARTAGE D'IDÉES ET D'AVIS
- UNE **COMPOSITION PLURIDISCIPLINAIRE** DE L'ÉQUIPE SOCIO-ÉDUCATIVE, OÙ LA SPÉCIFICITÉ PROFESSIONNELLE DE CHACUN·E EST SOUTENUE ET VALORISÉE PAR UN SOUCI CONSTANT DE RÉFLEXION SUR LES PRATIQUES, DE FORMATION ET D'ADAPTATION À L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ
- DES **CONDITIONS MATÉRIELLES D'ACCUEIL** CORRECTES
- LE RESPECT DU **PRESCRIT LÉGAL**